



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 13 mai 2015

**Préavis N° 04/2015 concernant la création
d'un local de rangement pour le service des
bâtiments sur le site du complexe scolaire
du Clos-Béguin**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 11 mai 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2015,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a refusé à la majorité des voix moins 19 avis contraires et 8 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis ;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 99'000.- ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 11 mai 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Daniel Berner



La secrétaire


Chantal Colagioia